REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE HAUTEFAGE LA TOUR

AVIS DU MAIRE

Vu le décret N°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Vu l'arrêté du 17 octobre 2020 prescrivant les mesures visant à lutter contre la propagation du virus covid-19 dans le département du Lot-et-Garonne.

La réunion pourra se dérouler en fixant un nombre maximal de personnes à y assister.

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que :

Le conseil municipal est convoqué **le Jeudi 8 Avril 2021 à 19h00 à la Salle des fêtes.**

ORDRE DU JOUR

- Présentation par l'entreprise REDEN d'un projet privé d'implantation d'une centrale photovoltaïque

- Budget primitif 2021 – Commune
  - Vote des taux d'imposition
  - Vote du budget 2021
  - Réalisation d'un emprunt

- Lancement d'un marché d'achat d'énergies 2023-2025 par le Syndicat Territoire d'énergie 47. Adhésion au groupement de commande.

- Questions diverses

Fait à la mairie, le 31 Mars 2021

Le Maire,
Jean-Marie LAFOSSE